

BAC PRO Technicien géomètre – topographe

Le titulaire de ce diplôme peut être recruté par un cabinet ou une entreprise de géomètre expert foncier, une société de topographie ou une entreprise du secteur de la construction. Il est amené à participer à l'ensemble des activités du géomètre, dans cinq domaines :

- la topographie (établissement des plans descriptifs du terrain) ;
- le foncier (fixation des limites des biens fonciers) ;
- les techniques immobilières (établissement des différents documents permettant la mise en copropriété des immeubles) ;
- l'urbanisme, le paysage et l'aménagement (missions d'ingénierie et de maîtrise d'œuvre des projets menés par les collectivités territoriales et les aménageurs privés) ;
- les autres interventions (mise en place de systèmes d'information géographique par exemple).

Il peut travailler aussi bien en extérieur, sur le terrain, à l'aide d'un matériel de haute technicité, qu'en intérieur, avec des logiciels professionnels dédiés au calcul et au dessin assisté par ordinateur.

Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac pro.

Épreuves professionnelles

Épreuves	Durée	Coefficients
E 1 Épreuve scientifique		3
Mathématiques	CCF	1,5
Sciences physiques et chimiques	CCF	1,5
E 2 Épreuve de technologie		6
Production de documents technique et juridiques	3 h – écrit	2
Traitement numérique de données	4 h – écrit	2
Analyse d'un dossier	3 h – écrit	2
E 3 Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel : production et communication		8
Présentation d'un dossier d'activité	CCF	2
Saisie des données	CCF	2
Exploitation des mesures de terrain	CCF	2
Économie-gestion	CCF	1
Prévention-santé-environnement	CCF	1

Les lieux de formations (Poitou Charentes)

Ville	Lycée	Nombre de places (Tx de pression 2014)
Angoulême	Sillac	15 places (1,5)
Royan	de l'Atlantique	15 places (0,9)

Prise en compte des matières :

R1	R2	R3	R4
Maths	Français / EPS	LV1 / Techno	SVT

Prise en compte des capacités :

R1	R2	R3	R4
E	D	H	B

Liste des capacités attendues dans la voie professionnelle	
A	Travailler en équipe (coopérer, adhérer, participer)
B	S'exprimer à l'oral dans une relation de communication
C	Effectuer un travail ou une tâche avec soin et précision
D	Faire preuve d'autonomie et d'initiative
E	Exploiter des infos écrites, orales ou des relevés d'expérimentation
F	Apporter un caractère artistique dans le travail à réaliser
G	Réaliser une activité nécessitant un investissement physique prolongé
H	Respecter les réglementations et les chartes en vigueur

La possibilité de poursuivre des études...

➔ BTS Géomètre-topographe